

Conseillers en exercice :	35
Présents :	27
Absents :	8
Pouvoirs :	1
Votants :	28

Convoqués le : 15 février 2017

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
21 FEVRIER 2017**

L'an deux mil dix sept le vingt et un février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Madame Christine FLECK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Dominique BERNARD, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Edith TROUVE, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Marie TISSIER, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Christophe BOURGES, Madame Isabelle CROS, Monsieur Jean-Paul CHONION, Monsieur Charles KLINZING.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Stéphane LAZERME, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Karine SEBAHOUN, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Arnaud ROBIN.

ABSENTS NON EXCUSES : Monsieur Dominique LEBRETON, Madame Monique GRALL, Monsieur Bruno WITTMAYER.

POUVOIRS DE : Monsieur Stephen LAZERME à Monsieur Jean-François ONETO

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1) L'annulation de la délibération n°327 du 5 octobre 2016 relative à l'exonération de la TEOM a été adoptée à l'unanimité.
- 2) La majoration de la cotisation due au titre des logements meublés non affectés à l'habitation principale a été adoptée à l'unanimité.
- 3) L'approbation du retrait des communes de Favières en Brie, Pontcarré, Presles en Brie, Servon et la Houssaye en Brie au Syndicat Intercommunal pour le Transport Scolaire a été adoptée à l'unanimité.
- 4) L'opposition au transfert de la compétence en matière de PLU à la Communauté de Communes les Portes Briardes entre Ville et Forêts a été adoptée par :
 - ✓ **25 Voix POUR** : Monsieur Jean-François ONETO, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Josyane MELEARD, Madame Christine FLECK, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Pascal FROUIN, Madame Dominique BERNARD, Madame Sarah BENHAMOU, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Luc-Michel FOUASSIER, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Edith TROUVE, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Marie TISSIER, Madame Raymonde FARADE, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Emmanuel COUTHON, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Ziaïn TADJINE, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Christophe BOURGES.
 - ✓ **3 Voix CONTRE** : Madame Isabelle CROS, Monsieur Jean-Paul CHONION, Monsieur Charles KLINZING.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 22 février 2017

Le Maire,
Jean-François ONETO.

